

LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Compte-rendu



03 Mars 2025



37
PARTICIANTS



Les conseils de quartiers se sont déroulés en mars 2025 pour la 3^e édition, rassemblant les Seysoises et Seysois autour d'un objectif commun : construire ensemble les quartiers de demain.

Véritables espaces de dialogue de proximité, les conseils de quartiers sont avant tout des lieux d'échanges ouverts à tous, où chaque question peut être posée et chaque sujet débattu. L'un des objectifs est de donner des informations sur les projets en cours, mais aussi de recueillir les attentes et les idées des administrés seysois pour leur quartier.

Mais au-delà de l'information, ces conseils de quartiers sont aussi un moyen pour chacun d'être acteur de sa commune. À Seysses, la participation citoyenne prend tout son sens grâce à des habitants engagés et passionnés, investis dans des groupes de réflexion et d'actions sur des projets concrets. C'est ensemble, à travers le partage et les échanges, que nous faisons avancer notre ville ! Mots qui ont été choisis par les Seysoises et Seysois pour définir la démocratie participative à Seysses

L'an dernier, cette implication a d'ailleurs été reconnue nationalement, avec une récompense au Sénat pour la 2^e année consécutive. Cette distinction est avant tout celle de tous. Elle valorise l'engagement des Seysois et la force du collectif qui fait vivre ma commune.

Depuis 2020, la municipalité a fait le choix d'une démarche de co-construction pour mener les projets structurants, fondée sur l'écoute, la transparence et l'intelligence collective. Ce sont trois fois plus d'investissements que les précédents mandats avec plusieurs projets structurants qui ont vu le jour, tels que le nouveau complexe sportif, un troisième groupe scolaire, ou encore la requalification du centre-ville et de la place de la Libération. Des réalisations rendues possibles sans hausse des impôts locaux, malgré un contexte budgétaire contraint.

Ces conseils de quartiers s'inscrivent pleinement dans cette volonté de démocratie locale vivante et active. Chaque rencontre au nombre de 5 s'articule en plusieurs temps. Une vidéo retraçant les actions réalisées dans la commune depuis 2020, une présentation plus focus sur le quartier, un long temps consacré aux questions et enfin un temps dédié à l'expression libre des citoyens autour des tables, avec une question commune posée à tous : **« Pour demain et selon vous, quelles priorités sont essentielles pour améliorer votre quartier ? »**



LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Compte-rendu



L'AUSSEAU (2)

Cet échange, à la fois collectif et concret, permet de faire émerger des idées nouvelles et de faire remonter les besoins au plus près du terrain. Il témoigne une nouvelle fois de la richesse du dialogue entre élus et citoyens, et de l'engagement de tous pour une ville toujours plus dynamique, solidaire et à l'écoute de ses quartiers.

Question (Q) :

(Q) : La vidéo... pas le temps de lire tout.

Réponse (R) :

(R) : Merci pour votre retour ! Cette vidéo a pour objectif de présenter les actions réalisées sur l'ensemble de la commune. Nous avons choisi un rythme dynamique pour couvrir un maximum d'informations sans allonger excessivement la durée. Nous comprenons toutefois que cela puisse paraître rapide. La vidéo sera disponible sur le site de la mairie, accompagnée du compte rendu complet. Cela vous permettra de la revoir à votre rythme et de consulter les informations en détail. Par ailleurs, la soirée est l'occasion de mettre l'accent sur les actions spécifiques à votre quartier, offrant ainsi un complément plus ciblé.

(Q) : Sur la ferme du Moulas, j'ai noté 3 puits, à quelle profondeur et est ce qu'il y a des nappes qui arrivent à les alimenter ?

(R) : Nous avons mené une étude hydraulique approfondie en faisant intervenir un puitsatier et un sourcier, ce qui a permis de confirmer la présence de nappes phréatiques sur le territoire. En collaboration avec l'ensemble des maraîchers, nous avons identifié les zones où se trouvent ces veines d'eau et déterminé les profondeurs optimales pour le forage. Les puits ont ainsi été positionnés en fonction de ces arrivées d'eau, et creusés à une profondeur d'environ 8 mètres. Cette approche permet de garantir un approvisionnement en eau efficace pour les exploitations maraîchères

(Q) : Un tour de table est demandé pour se présenter - Sur le chemin du Fourtané, une association s'est créée il y a une dizaine d'année, est ce que ce soir elle est présente ? Depuis 1971, le chemin du Fourtané était un chemin de terre, aujourd'hui autoroute... Il faudrait faire respecter le code de la route.

(R) : Une représentante d'une association du Fourtané mentionne l'existence d'une seconde association, spécifiquement dédiée à la résidence, afin de renforcer le dialogue avec le promoteur. Bien qu'un permis ait été initialement refusé, le projet a avancé avec certains aménagements suite à ces discussions. L'autre association se concentre plus globalement sur les enjeux du chemin du Fourtané. Concernant la circulation, il y a eu l'installation de deux systèmes pour apaiser la vitesse (dos d'âne supplémentaires) sur le chemin du Fourtané, classé en zone de rencontre avec une limitation de vitesse à 20 km/h. Cette classification implique que les piétons ont la priorité sur les véhicules, et que la vitesse est strictement limitée. Un marquage au sol indiquant cette limitation a été ajouté pour renforcer la sensibilisation au respect du code de la route. La police municipale poursuivra ses actions de prévention, et des verbalisations seront effectuées en cas de non-respect des règles.

LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Compte-rendu



L'Ausseau (2)

(Q) : Route de St Lys, le matin et le soir il y a un gros flux de voitures et camions, il est pratiquement impossible de sortir de chez soi. Il faudrait des ralentisseurs et des contrôles.

(R) : Par ailleurs, la rénovation du chemin du Fourtané, attendue de longue date, a été réalisée, améliorant ainsi la sécurité et le confort des riverains.

Il convient de noter que la réalisation d'un chaussidou n'a pas été possible en raison de l'étroitesse du chemin. En effet, la largeur minimale recommandée pour les rives d'un chaussidou est de 1,50 mètre hors marquage, ce qui n'était pas réalisable dans ce cas.

(R) : Nous comprenons les difficultés rencontrées concernant la route de Saint-Lys, notamment aux heures de pointe, en raison du trafic important de voitures et de camions. Cette voie, classée route départementale à haut gabarit, permet le transit des poids lourds, ce qui limite les aménagements possibles.

Nous pourrions réfléchir à plusieurs actions envisagées :

=> **Contrôles renforcés** : Je vous invite à nous communiquer les horaires les plus critiques afin que la police municipale puisse organiser des actions ciblées.

=> **Études pour l'installation d'un feu tricolore** : Une demande a été adressée au Département, compétent pour cette route, pour étudier la mise en place d'un feu tricolore, similaire à celui d'Aygolounguo, afin de réguler la circulation.

=> **Signalisation améliorée** : Des marquages au sol pour rappeler les limitations de vitesse, incitant les conducteurs à adapter leur allure.

=> **Radar** : Des demandes ont été faites pour un radar tronçon route de St-Lys mais pour le moment nous n'avons pas de retour de l'État.

Toutefois, il est à préciser que ce type de routes impose des contraintes techniques. En effet, la réglementation interdit l'installation de ralentisseurs (dos d'âne, chicane...) sur les routes départementales à fort trafic, comme la route de Saint-Lys, en raison de leur classification et du volume de circulation.

Il est important de souligner que le respect du Code de la route par tous les usagers est essentiel pour améliorer la sécurité et la fluidité de la circulation. Des comportements responsables peuvent significativement atténuer les problèmes rencontrés.

Nous restons à l'écoute de vos suggestions et continuerons à travailler en collaboration avec les autorités compétentes pour améliorer la situation sur la route de Saint-Lys.

(Q) : Est-ce qu'il va y avoir des cheminements doux pour courir ou marcher dans ce quartier ?

(R) : Nous œuvrons activement à l'aménagement de cheminements doux pour favoriser la marche, la course à pied et le vélo dans la ville.

Trois itinéraires de randonnée existant ou en cours d'études par le Muretain Agglo à savoir :

- Un parcours partant du parking de l'école Paul Langevin, traversant le lac Lamartine, et reliant Frouzins et Roques.
- Deux autres itinéraires sont en projet, nécessitant encore l'acquisition ou l'autorisation de plus de 100 parcelles foncières, ce qui peut allonger les délais de réalisation.



LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Compte-rendu



L'Ausseau (2)

(R) : Dans le cadre de notre engagement à promouvoir les déplacements doux, un cheminement a été aménagé sur le chemin des Vitarelles, offrant aux habitants un espace sécurisé pour la marche et le vélo.

Par ailleurs, un projet est actuellement à l'étude pour créer un parcours autour du lac de La Piche. Cependant, la réalisation de ce projet dépend des décisions à venir concernant l'avenir de cette zone.

En complément de ces initiatives, la rénovation du city stade entre l'école Flora Tristan et le complexe sportif Brianna Vidé est prévue, visant à moderniser les installations sportives existantes. De plus, la création d'une aire de fitness à proximité est envisagée, afin d'encourager la pratique d'activités physiques en plein air pour tous les âges.

De plus, nous vous encourageons à nous faire part de suggestions concernant de petits chemins où des droits de passage pourraient être établis, afin d'étendre le réseau de cheminements doux dans notre commune.

Enfin, nous vous invitons à participer à la course caritative "La Foulée pour la Vie", qui se tiendra le dimanche 21 septembre 2025 organisée par l'association Les Foulées Seysoises,

(Q) : Le canal St-Martory est nettoyé mais il y a toujours autant de branches : quid du nettoyage ?

(R) : L'entretien du canal de Saint-Martory est assuré par Réseau31, qui planifie des opérations d'entretien régulières. Cette période, généralement d'un mois, permet la réalisation de travaux de consolidation, d'étanchéité et de reprise d'ouvrages d'art, contribuant à la maintenance globale du canal. Concernant le tronçon spécifique évoqué, Réseau31 avait envisagé l'installation d'une rampe d'accès à la passerelle pour faciliter les interventions de nettoyage. Cependant, le coût estimé de cet aménagement, avoisinant les 40 000 € pour seulement 150 mètres d'entretien, a été jugé disproportionné, d'autant plus que ce segment du canal est entretenu tous les trois ans.

En conséquence, il a été décidé de procéder au nettoyage de cette section sans la construction de la rampe, en optant pour la location de matériel adapté. Cette solution permet d'assurer l'entretien nécessaire tout en maîtrisant les coûts.

Il est important de noter que, malgré ces efforts, la présence de branches peut persister entre les cycles d'entretien, notamment en raison de facteurs naturels tels que le vent ou la pluie. Vous êtes encouragés à signaler toute accumulation significative afin que des interventions ponctuelles puissent être envisagées, si nécessaire.

LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Compte-rendu



L'Ausseau (2)

(Q) : Ferme du Moulas, y'avait un fossé d'irrigation du canal St-Martory qui allait à l'Ausseau. Il a été bouché...

(R) : La question porte sur l'obstruction d'un fossé d'irrigation reliant le canal de Saint-Martory à l'Ausseau, situé à proximité de la ferme du Moulas. Cette situation résulte de l'installation d'une centrale photovoltaïque

L'aménagement de la centrale a entraîné le comblement partiel du fossé d'irrigation. Pour compenser cette perte, un accord avait été trouvé entre la commune et les porteurs du projet photovoltaïque. Cet accord a prévu la construction d'une passerelle au-dessus du canal de Saint-Martory et la cession par la centrale photovoltaïque d'un cheminement au fond de la parcelle, permettant un accès à la ferme du Moulas.

Concernant l'irrigation, la nécessité du fossé a été réduite grâce à la création de trois puits dans la zone, assurant ainsi l'approvisionnement en eau de la ferme du Moulas.

Remarque :

La ferme du petit scarabée a besoin d'adhérents...

Il y a aussi Macadam Garden, il y a pas mal de producteurs aussi notamment de miel, on essaye de les faire venir sur les marchés nocturnes et de dynamiser le marché de plein vent. Si besoin, on peut solliciter la mairie pour une éventuelle mise en avant dans l'Echo du Binos, ils peuvent venir dans les conseils de quartiers, boîter les voisins pour trouver des adhérents, se rapprocher de la Dépêche

Nous tenons à remercier chaleureusement l'ensemble des participants pour la qualité des échanges, la pertinence des remarques et l'esprit critique et constructif qui ont marqué ce conseil de quartier. Votre mobilisation, vos retours et vos propositions sont essentiels pour nourrir notre action et faire avancer ensemble chaque quartier de Seysses.

La participation ne s'arrête pas à ces rendez-vous annuels. Tout au long de l'année, vous pouvez continuer à vous exprimer et partager vos idées grâce à la «boîte à idées» ou en écrivant directement à l'adresse suivante :

democratieparticipative@mairie-seysses.fr



La soirée se conclut par un moment convivial permettant de poursuivre les échanges.

Et surtout, si vous rencontrez une difficulté dans votre quartier ou si vous souhaitez signaler un dysfonctionnement, n'attendez pas les prochains conseils de quartiers pour le faire savoir. La mairie reste à votre écoute à tout moment.

Enfin, il est proposé à chacun de compléter le questionnaire d'évaluation permettant d'évaluer et d'améliorer ces temps d'échanges.



LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Compte-rendu

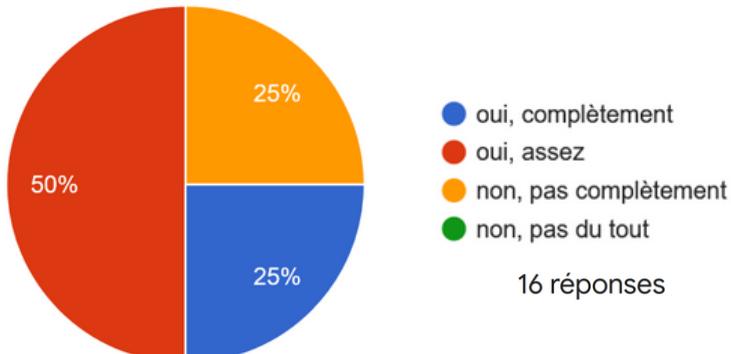
L'Ausseau



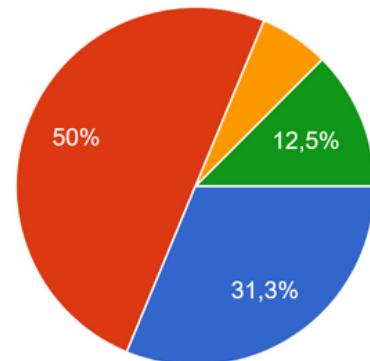
Chaque conseil de quartier a fait l'objet d'une évaluation par le questionnaire complété par les participants à l'issue de la rencontre. En voici la synthèse :

Retour sur l'évaluation

Pensez-vous être bien informé des démarches engagées par la commune ?

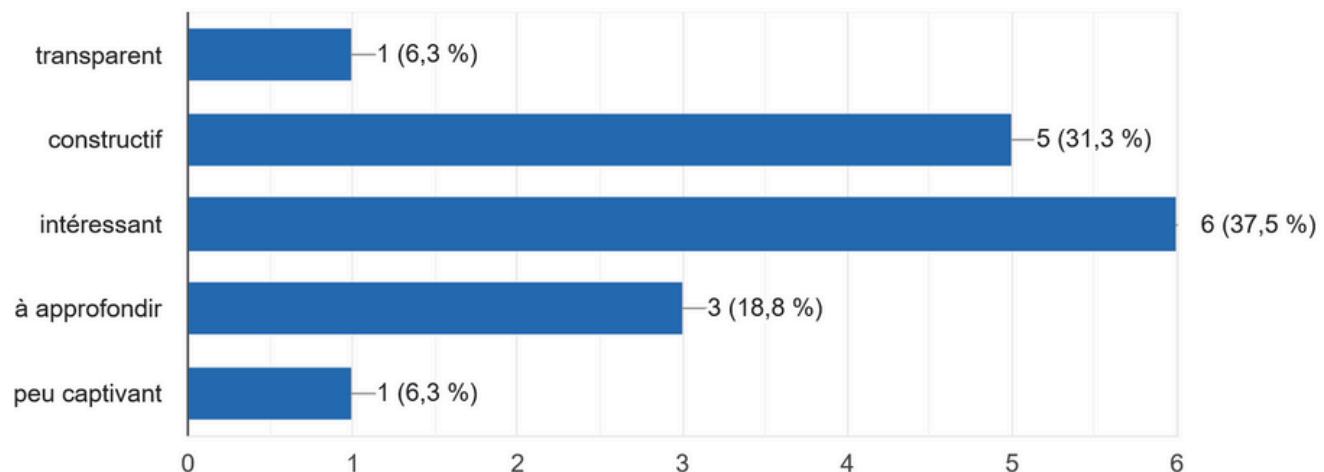


La rencontre vous a-t-elle permis d'avoir des informations concrètes sur votre quartier ?

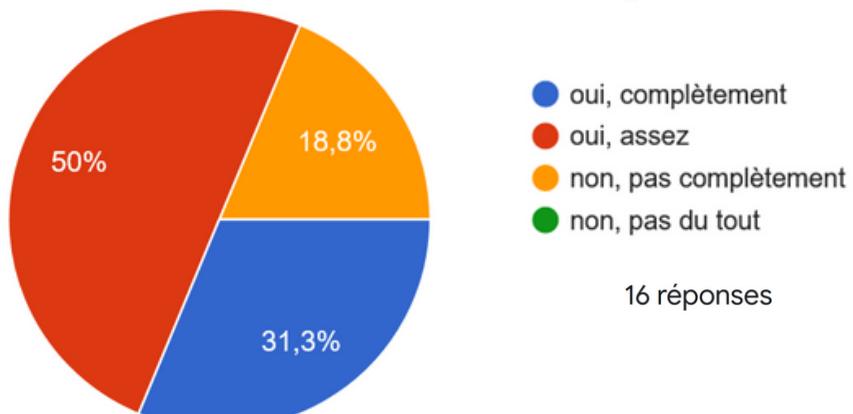


Vous diriez du contenu de la rencontre qu'il a été :

16 réponses Plusieurs réponses étaient possibles parmi ces 5 propositions :



À l'issue de la réunion, diriez-vous que les informations communiquées ont été claires et précises ?



LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

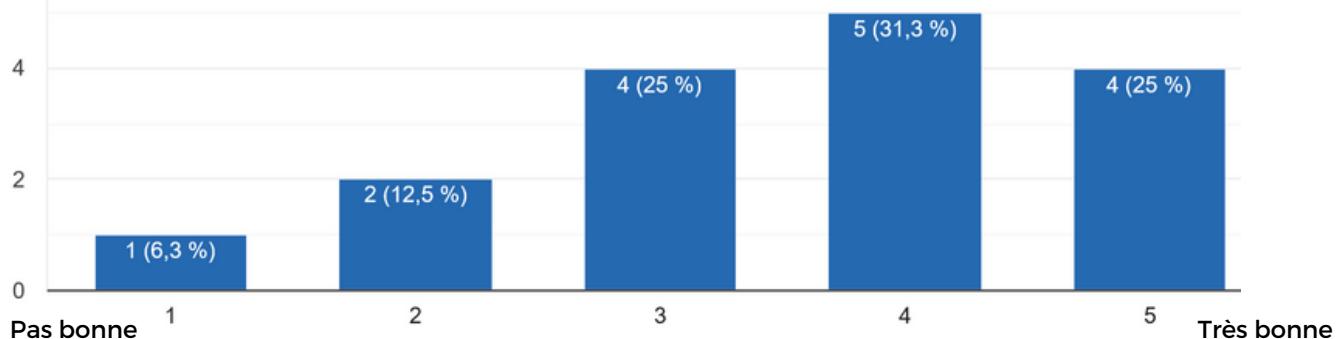
Compte-rendu

L'Ausseau

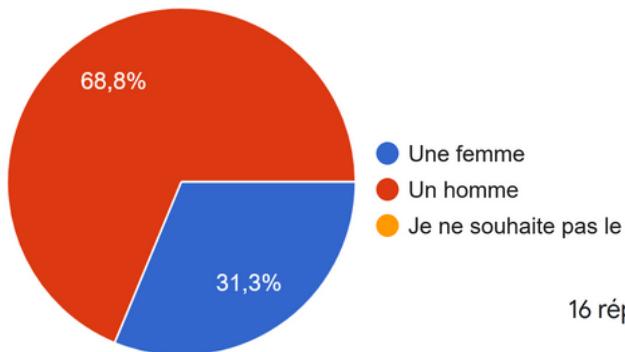


Quelle est votre évaluation de la soirée et des échanges ?

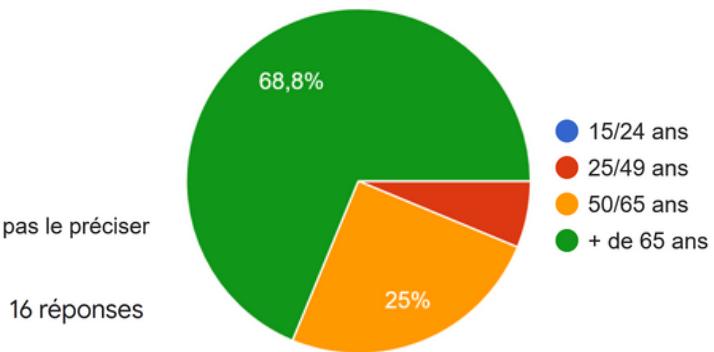
16 réponses



Vous êtes :



Votre tranche d'âge :



Retour sur "les verbatims": Expression des participants

• Exprimez-vous !

- Déchets sauvages
- Chemin partagé avec piéton/cycliste
- Animaux errants le week-end ! Qui appeler ? La PM ne répond pas.
- Pas informé sur les voisins vigilants.
- Des radars sur la RD 12 – Trop de véhicules et camions
- Chemin du Fourtané/Massonné : boîte à livres avec banc
- Sensibiliser les automobilistes et promeneurs à ne pas jeter les déchets dans les fossés (poubelles ? panneaux ? ...)
- Développer les réunions de voisins (fête des voisins) par quartier (rue ou portion de rue).
- Le respect ! – du code de la route (Pédagogie)
- La communication (6 personnes du Fourtané présentes sur 150)
- Sécurité routière sur chemin du Mounicard pour SORTIE du lotissement.
- Aménagement salles : réunion Associations dans les bâtiments de la ferme de Moulas
- Revoir le STOP Couloume Fourtané
- Des radars sur la RD 12 trop de véhicules et camions



• Commentaire concernant l'horaire la durée et l'accueil de la réunion

- De 19h30 à 20h40 les réalisations de la mairie ! et mon quartier ?

• Commentaire concernant l'évaluation de la soirée

- Normalement c'est une réunion de quartier et il a été parlé que de ce qui a été fait dans toute la commune... rien de notre quartier...
- Bien pour l'initiative. Mais je suis venu pour discuter de mon quartier.

Stop à la campagne électorale !

